

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le Bulletin des lois prussiennes publie le texte de la patente de promulgation de la constitution fédérale de l'Allemagne du Nord. Ce document, qui est daté du 24 juin 1867, porte que la constitution entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1867 dans toute l'étendue de la monarchie et dans les territoires qui y ont été annexés en vertu des lois du 22 septembre et du 25 décembre 1866.

On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, du 25 juin :

« L'exécution de l'article 5 du traité de Prague n'est nullement une question générale européenne; elle ne regarde que les parties contractantes. La Prusse ne songe point à se soustraire à ses engagements, mais elle est résolue à les remplir dans la forme et à l'époque qui répondront le mieux aux intérêts bien entendus de la nationalité allemande.

« La réunion des hommes de confiance hanovriens aura lieu probablement du 15 au 20 juillet. D'ici là, la rédaction des propositions concernant le Hanovre sera terminée. »

On lit dans la *Correspondance provinciale*, de Berlin, du 26 juin :

« Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture de la conférence douanière. M. de Bismark, en qualité de chancelier de la confédération, préside les délibérations.

« Dans les premiers jours du mois d'août, le conseil fédéral se réunira pour préparer les

propositions qui doivent être discutées en septembre par le Reichstag.

« Le 5 juillet aura lieu, dans la chapelle de la garnison, à Potsdam, la consécration des drapeaux de trois nouveaux corps d'armée.

« Une nouvelle loi sur l'enseignement a été soumise à l'appréciation des autorités provinciales, y compris celles qui résident dans les nouveaux territoires.

« La *Gazette de l'Allemagne du Nord* présente comme imminente l'introduction de l'organisation judiciaire prussienne dans les duchés de l'Elbe.

« La nouvelle que la Prusse aurait proposé quelques modifications à la convention de Genève est dénuée de fondement. »

Des mesures très-énergiques viennent d'être ordonnées par la Prusse contre des Slesvigois qui lâchent de se soustraire au service militaire. Les femmes et les enfants des huit mille individus qui ont quitté le pays pour cette raison vont être expulsés.

Des troubles extrêmement graves viennent d'éclater en Bulgarie. Deux dépêches, l'une adressée à l'*Indépendance belge*, l'autre au *Wanderer*, de Vienne, prouvent que l'insurrection contre le gouvernement turc a pris les proportions les plus sérieuses.

Voici la dépêche adressée à l'*Indépendance* :
Sistow, 11 juin. — L'insurrection en Bulgarie a pris des proportions considérables. Tous les combats livrés jusqu'à ce jour ont été favorables aux Bulgares. Un véritable régime de terreur règne ici; plus de 500 citoyens considérés ont été arrêtés, et 23 d'entre eux ont

été pendus. Toutes les casernes regorgent de bourgeois paisibles qu'on a arrêtés. Le gouvernement arme le peuple, et l'on entend parler journellement de cruautés inouïes, commises à l'égard des Bulgares.

L'irritation de la population bulgare est au comble.

Le bruit se répand en ce moment que dans les environs de Sofia, deux mille Bulgares se dirigent vers les Balkans.

Sistow, 12 juin. — Les temps sont durs pour les Bulgares. Nous vivons au milieu d'une confusion incroyable. Toutes les classes de la population sont alarmées; la vie et les biens de chacun sont menacés. Des combats, dans lesquels les Bulgares ont été vainqueurs la plupart du temps, ont eu lieu jusqu'à ce jour à Slivno, à Plevna, à Ourbovka et à Sofia.

Deux autres combats, également favorables aux Bulgares, ont été livrés entre Sistow et Tirnovo. Des insurgés se sont montrés aussi près de Trajan, et se sont mesurés avec les troupes régulières.

Je vous ai annoncé que vingt-trois des bourgeois arrêtés à Sistow ont été pendus à Tirnovo. Depuis hier, le nombre des pendus s'est élevé à cinquante, parmi lesquels il n'y a que huit insurgés.

Vous savez aussi que le gouvernement arme partout la population turque. On force les paysans bulgares à marcher avec les troupes contre les insurgés, et on fusille, comme faisant partie de l'insurrection, tous ceux qui refusent de marcher.

Les lettres de Constantinople, du 18, confirment la remise d'une note de la France, de

la Russie, de la Prusse, de l'Italie, demandant la suspension des hostilités à Candie et une enquête qui serait confiée à une commission internationale. L'Autriche a remis une note séparée conseillant un régime autonome avec un gouverneur chrétien.

Fuad-Pacha aurait répondu qu'il espérait que l'insurrection serait presque finie dans une quinzaine.

Les bruits de troubles en Bulgarie paraissent exagérés.

Le gouvernement provisoire en Crète a voté des félicitations au roi des Hélènes au sujet de son mariage.

Le *Morning-Herald*, du 26 juin, dit que la Porte a accepté la proposition des puissances pour une enquête sur les affaires de Candie, à la condition que les 5 ou 6,000 volontaires grecs qui se trouvent dans l'île déposent les armes et se retirent.

On écrit de Madrid, 26 juin :

Le ministre de l'intérieur, répondant à une interpellation du marquis de Sadoval, a dit qu'une bande de soixante individus mal armés s'était montrée récemment aux environs de Madrid. Elle s'est retirée vers les montagnes de Cuenca. Plusieurs prisonniers ont été faits. Selon toutes les apparences, l'ordre public ne sera troublé nulle part.

Le Sénat a rejeté le vote de la minorité de la commission du budget par 85 voix contre 24.

La *Gazette de Vienne*, parlant de la prétendue proclamation que Maximilien aurait publiée à Queretaro, proclamation qui a été re-

FAMILIÈRE.

29

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Stella le regardait comme une espèce de phénomène : plus ce désenchantement était cruel et profond, plus elle s'y intéressait; elle sentait sous la grandeur de ces ruines bien des splendeurs écroulées.

— Ainsi, lui dit-elle, au bout d'un moment, vous ne croyez plus à rien maintenant?...

— À rien... pas même à mon chien, car il m'a mordu.

— Cependant, dit Stella, il y a encore par le monde de bons et de purs sentiments... la reconnaissance, par exemple!

— Je crois à l'ingratitude! savez-vous ce que c'est que la reconnaissance? C'est un billet tiré sur le cœur, et qui n'est jamais payé à l'échéance.

— Et l'amitié! vous comptez au moins sur vos amis?

— Je compte sur mes ennemis.

— Oh! vous me faites mal!

— Je crois, continua Macabre, à l'injustice, au vice révoltant, au calcul mesquin, à l'amour sans mariage et au mariage sans amour. Je crois au pivot d'or, sur lequel tourne la société. Je crois à la jalousie, à l'hypocrisie, à la trahison. Je ne vois que du mal chez les hommes.

— Chez les hommes, soit... mais chez les femmes?

— Oh! chez les femmes... Si vous me permettez la franchise, je vous dirai ce que c'est qu'une femme.

— Dites-le.

— Une femme, au temps de Louis XV, c'était environ dix aunes de brocart; sous le premier Empire, c'était quatre ou cinq aunes de mousseline de l'Inde; de nos jours, c'est vingt mètres de taffetas; voilà ce que c'est qu'une femme.

— Mais, Monsieur! s'écria Stella, vous n'avez donc connu que des poupées?

— Oui, Mademoiselle; j'ai même dû en épouser une, quand j'étais vivant; mais j'ai pensé qu'on pantin lui conviendrait mieux que moi, et j'ai rompu le mariage projeté.

— Vous avez bien fait, je vous en estime davantage, malgré votre injustice révoltante.

— Vous voyez bien, Mademoiselle, que j'ai raison de croire à l'injustice, puisque vous y croyez vous-

même. Je vous demande mille pardons, mais vous avez voulu voir de près un revenant, et vous l'avez vu tel qu'il est, désenchanté, sceptique, malhonnête. Voilà ce mort qui vous a semblé si curieux à connaître: il ne ressemble pas à un spectre; il ne traite pas de linceul, il se porte parfaitement bien; c'est son âme qui est morte... et bien morte... priez pour elle.

Alors Macabre qui, par quelques mots de Stella, avait vu que le colonel était son père, la ramena poliment jusqu'à lui, puis il salua sa valseuse et disparut.

XIX. — MACABRE ET LA BONNE ÉTOILE.

Stella ne se contentait pas de quêter ostensiblement pour l'enfant au gros chat, elle s'était fait une petite clientèle de pauvres, dont elle ne parlait à personne. Souvent notre Bonne Étoile allait voir ses clients, et à mesure qu'elle vidait chez eux son porte-monnaie, Dieu remplissait si bien son cœur d'une douce joie, que cela faisait compensation.

Un matin, de bonne heure, elle partit ainsi toute seule; elle s'arrêta devant une pauvre maison isolée, et allait y frapper, lorsqu'elle vit Faustin.

Elle rougit d'être surprise en flagrant délit de charité. Sa quête avait eu un retentissement forcé, elle aimait à cacher ses bonnes actions, et elle s'éloigna vivement de la maison.

— Vous êtes de la famille des alouettes, Mademoiselle, lui dit Faustin. Je croyais, à cette heure matinale, ne rencontrer que des oiseaux, des abeilles et des guêpes.

— A propos de guêpes, répondit-elle, on dirait que vous en tenez une?

— Oui... elle vient de me piquer... J'ai voulu, en la prenant, m'assurer que la guêpe meurt réellement au moment où elle laisse son aiguillon dans la plaie... Vous voyez, Mademoiselle, qu'elle est bien morte... et ce n'est pas moi qui l'ai tuée.

— Mais c'est elle qui vous a piqué... vous devez souffrir?

— Un peu... Je me demande pourquoi le bon Dieu a mis dans l'air ces épingles volantes. Je crois bien que c'est pour humilier les hommes. Quand nous sommes trop fiers d'être Français, en regardant la colonne, nous sommes vaincus par ces petits cosaques, armés à la légère de dards invisibles... Décidément, je vais mettre de l'alcali.

Faustin s'éloigna, en tenant toujours sa guêpe.

produite par plusieurs journaux, fait observer qu'aucun indice transmis soit par le télégraphe, soit par la voie des correspondances ordinaires, n'est venu confirmer jusqu'à ce jour l'existence de ce document. La *Gazette* ajoute que des considérations sérieuses et péremptories semblent plaider contre l'authenticité de la proclamation dont il s'agit.

Une réunion des chefs du parti d'action vient d'avoir lieu à Naples pour discuter ce qu'il convient de faire relativement à la question de Rome. Garibaldi n'a pas assisté à cette réunion. Le gouvernement italien a interné tous les réfugiés romains à Cuneo et dans d'autres villes. Une proclamation révolutionnaire circule à Rome, annonçant que le moment d'agir approche.

Le pape a reçu, le 25 juin, environ 6,000 prêtres au Vatican. Il a prononcé une allocution latine sur les devoirs des ecclésiastiques dans les temps présents.

Dans le consistoire public tenu à Rome le 26 juin, et auquel assistaient au moins 400 évêques, le pape, après avoir donné le chapeau au cardinal de la Lastra, archevêque de Séville, a prononcé une allocution dans laquelle il a d'abord loué l'empressement des évêques à venir à Rome et leur attachement au saint-siège.

« Rien n'est plus louable, a dit Pie IX, que le spectacle de l'unité de l'Eglise à l'occasion de la canonisation des martyrs qui ont donné leur vie pour défendre le saint-siège et la foi catholique. Rien n'est plus beau que de faire montre de cette unité dans la célébration du centenaire du martyr des princes des apôtres, au nom de tout l'univers catholique. A la vue de cette union, les ennemis de la religion doivent comprendre l'immense force de l'Eglise catholique, et reconnaître combien se trompent ceux qui la déclarent vieillie. Cette union des évêques avec le vicaire du Christ fortifiera de plus en plus l'Eglise. »

Le pape a ensuite confirmé la condamnation des erreurs déjà condamnées dans l'allocution du 29 octobre 1865. Il a manifesté le désir de convoquer, aussitôt que l'occasion désirée s'en offrira (*cubi primum optata opportunitas aderit*) un concile œcuménique pour réparer les maux qui oppriment l'Eglise, et en indiquant les remèdes opportuns et nécessaires. « Espérons, a dit Sa Sainteté, que l'Eglise, comme une légion rangée en bataille, confondra ses ennemis et propagera le royaume triomphant du Christ sur la terre. »

Le pape a terminé en recommandant d'adresser des prières au Tout-Puissant et à la Vierge immaculée, et en donnant à tous les évêques et à leurs ouailles sa bénédiction apostolique.

L'*Etendard* et le *Constitutionnel* ont annoncé le retour en Europe de l'empereur Maximilien.

Les informations de ces deux journaux sont contredites par celles qui suivent du *Mémorial diplomatique* :

« Plusieurs journaux ont enregistré des télégrammes de New-York annonçant que l'empereur Maximilien avait été rendu à la liberté par les juaristes, et qu'il s'était embarqué pour l'Europe.

« Ces télégrammes sont malheureusement apocryphes. La vérité est cependant que le gouvernement américain avait déjà reçu, au départ du dernier courrier, des nouvelles authentiques de l'empereur Maximilien, par l'organe de M. Campbell, ministre des Etats-Unis auprès de la république mexicaine.

« L'agent fédéral, qui se trouve à San-Luis-de-Potosi, n'était pas encore en mesure à cette époque de faire connaître à son gouvernement les résultats définitifs de la mission dont il était chargé; mais il lui paraissait résulter de tout ce qu'il entendait dire, que non-seulement Maximilien I^{er} avait conservé la vie sauve, mais encore qu'il serait très-probablement épargné. Quant aux conditions qui lui seraient faites par Juarez, rien n'était définitivement arrêté. En l'état, l'empereur Maximilien serait-il reconduit jusqu'à Vera-Cruz pour s'embarquer de là sur une frégate autrichienne, ou bien serait-il remis, à Brownsville, entre les mains des autorités fédérales? Exigerait-on de lui une rançon ou un serment de ne jamais chercher à rentrer au Mexique? Toutes ces hypothèses avaient cours à San-Luis-de-Potosi; mais M. Campbell ne se prononçait ni pour l'une ni pour l'autre.

« Une circonstance, en apparence secondaire, semblait également de nature à accréditer la conviction que l'empereur Maximilien ne serait pas exécuté. En effet, quoi qu'en aient dit les journaux américains, aucun des officiers mexicains compris dans la capitulation de Queretaro, ni Castillo, ni Mejia, n'ont été fusillés. Ils seront jugés régulièrement. Le seul Mendez a été mis à mort; mais il avait été pris les armes à la main et en état de rébellion. »

Si les faits s'accomplissent avec cette régularité, ceux qui ont persisté à défendre la convention de la Soledad et l'autorité présidentielle de Juarez contre la domination étrangère de l'archiduc Maximilien d'Autriche n'avaient-ils pas pleinement raison? Quelle condamnation plus accablante de l'expédition mexicaine, de cette expédition qui nous a coûté tant d'hommes, qui nous a coûté tant d'argent, et qui nous a placés à l'égard des Etats-Unis dans une situation si fautive! (*La Liberté.*)

On écrit de New-York, 26 juin :
Le bruit court que l'empereur Maximilien a

obtenu la vie sauve, et qu'il est condamné à l'exil.

Les journaux des Etats-Unis nous donnent quelques détails sur la chute de Queretaro et sur le traître Lopez, qui, par la reddition de la citadelle de la Cruz, a fait tomber la place aux mains des libéraux.

Maximilien, bien que serré de près, se défendait vigoureusement à Queretaro, et avait même remporté quelques avantages, lorsque, dans la nuit du 15 mai, Lopez remit la citadelle à 200 hommes des libéraux et fit entrer dans la ville un corps de troupes commandé par le colonel Palacio. La surprise fut complète.

La tente de Maximilien fut entourée, et l'empereur, éveillé l'un des premiers, fut sommé de se rendre. Il s'avança la tête haute et l'épée à la main, déclarant qu'il était prêt à se rendre au commandant en chef.

Escobedo, qui était à une lieue de distance, fut mandé, et, à son arrivée, reçut l'épée de l'empereur. Il n'y a pas eu de combat, pas un coup de fusil tiré.

Le colonel Miguel Lopez avait été autrefois commandant de place à Chapultepec et gouverneur du château, puis colonel du régiment de cavalerie de l'impératrice.

Il commandait l'escorte de la princesse. Il était l'ami intime de Maximilien, qui l'avait comblé de faveurs et était le parrain de son fils. Il était oncle par alliance du maréchal Bazaine, et avait obtenu la décoration de la Légion d'Honneur. Tel est l'homme qui a vendu pour trois mille onces d'or les hommes et la cause auxquels il devait son élévation et sa fortune.

Le journal la *France*, qui avait toujours protesté contre toute probabilité de dissolution du Corps-Législatif, fléchit visiblement dans l'article qui suit :

« Nous ne voulons pas aborder en ce moment cette question très-grave de la dissolution possible du Corps-Législatif, dont cependant nous devons constater que l'opinion publique commence à se préoccuper vivement; mais il est impossible de ne pas signaler le dissentiment qui se manifeste entre la presse et la Chambre.

« Toutes les fois qu'un dissentiment de cette nature s'est produit, il a été une cause incontestable de malaise et d'inquiétude. C'est, selon nous, un symptôme grave que cette croisade d'un certain nombre de journaux contre le pouvoir législatif au moment même où se prépare pour la presse le régime du droit commun, et nous croyons que, dans les circonstances où nous sommes, il faut en tenir compte comme d'un élément important de la situation. »

La *France* est un journal bien informé; que faut-il penser de cet affaissement?

On lit dans une correspondance de l'*Union de l'Ouest* :

« A Rome, les évêques français, au nombre d'environ soixante, se sont réunis pour élire parmi eux les prélats appelés à faire partie de la commission qui doit rédiger une Adresse au Pape; les archevêques de Besançon, de Rouen, de Cambrai, l'évêque d'Orléans, ont été élus. On remarque l'exclusion de l'archevêque de Paris, qui, du reste, vu isolé à Rome, où on ne l'a pas vu avec plaisir s'installer à l'hôtel de l'ambassade française, ce qui indique trop de dépendance du pouvoir civil. »

— Un organe financier spécial et gouvernemental, le *Messenger de Paris*, constate la diminution dans le produit des revenus des impôts.

Pour les articles non signés : P. GONDY.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur du soir* :

« Le nombre des adresses présentées de toutes parts à l'Empereur au sujet de l'attentat du 6 juin est tellement considérable qu'il ne nous est plus possible de continuer, au *Moniteur du soir*, la reproduction des listes qui sont insérées sans interruption au *Moniteur du matin*. »

Le grand *Moniteur* continue encore ce matin cette publication, et lui consacre près de trois colonnes.

— La commission chargée d'examiner la loi sur les sociétés se compose de MM. Revel, Boinvilliers, Quentin-Bauchard, secrétaire; le premier vice-président, Boudet, président; Hubert Delisle, rapporteur.

— On commence à s'occuper beaucoup des élections des conseils généraux qui doivent avoir lieu, nous assure-t-on, vers la fin de juillet.

La Chambre ne compte pas moins de soixante-dix de ses membres qui, à titre de conseillers généraux, auront à demander le renouvellement de leur mandat.

On assure que plusieurs députés, dont la plupart appartenant à l'ancien tiers-parti, et n'ont point encore exercé les fonctions de conseillers, se mettront sur les rangs.

Il y aura, dit-on, des compétitions assez vives. Beaucoup de candidatures se sont déjà affirmées, d'autres se font pressentir.

— Le prince Napoléon a présidé, mercredi, pour la première fois, au ministère des affaires étrangères, la commission relative à l'unification des monnaies.

— Le bruit court que l'Empereur Napoléon doit assister à la grande revue navale de Sp

Stella le regarda partir, et, quand elle fut bien sûre que personne ne la voyait, elle entra dans la maisonnette.

Elle en sortit peu d'instant après, la bourse plus légère et le cœur plus rempli. Une bonne vieille femme l'accompagnait, en la remerciant.

— Que le bon Dieu vous récompense du bien que vous m'avez fait ! lui dit tout haut la pauvre femme.

Tout-à-coup un homme sortit d'un massif d'arbres qui le cachait, s'avança vers la vieille et lui dit brusquement :

— Mademoiselle s'est donc levée si matin pour faire la charité ?

Stella se retourna vivement et se trouva en face d'une figure blanche, d'une redingote noire et de deux yeux sataniques. C'était la figure, la redingote et les yeux du mort.

C'était la première fois qu'elle revoyait Macabre, depuis la valse méphistophélique, et elle se sentit tout émue, en présence de ce beau fantôme.

La vieille femme, un peu effrayée au premier abord, vit bien vite qu'elle n'avait pas affaire à un malfaiteur, et répondit à Macabre :

— Cette bonne demoiselle est venue chez moi, comme la Providence ! Je lui dois mon pain... ma

vie... C'est Dieu qui me l'a envoyée, c'est sûr.

Macabre se retourna vers Stella, sans lui adresser une parole, croisa les bras, et se dit à lui-même, en la regardant :

— Etrange !... étrange !

— Mais, mon Dieu ! dit Stella, qu'est-ce qui vous semble donc si étrange ?

— C'est une singulière découverte que je viens de faire, grâce à vous, Mademoiselle.

— Quelle découverte ?

— Je vous ai vue arriver, sans que vous vous en doutiez, vous approcher de cette maison, puis vous en éloigner promptement dès qu'un témoin est survenu. Vous avez causé avec lui de choses indifférentes, et vous avez attendu qu'il fût parti pour frapper à la pauvre mesure. Il vous était bien facile cependant d'entrer devant lui et de faire une réclamation à votre bon cœur. Pourquoi donc faites-vous la charité, Mademoiselle ?

— Mais tout simplement, pour que Dieu et les pauvres soient contents; pour qu'il n'y ait pas trop de gens qui pleurent quand je souris, pour me faire une bonne journée avec le bonheur des autres.

— Mais c'est la charité évangélique ! s'écria Macabre. Il y a donc des femmes du monde qui font du

bien pour autre chose que pour voir afficher leurs noms sur une liste de patronesses ?

Il y a donc une aumône qui ne se fait que pour Dieu et le pauvre, dans la solitude, loin des regards, et sous les yeux seuls du soleil ou de la lune ? Oh ! merci, Mademoiselle; vous m'avez fait croire à la charité sans ostentation.

Stella se sentit heureuse et fière... elle venait de rendre une croyance au mort.

La vieille femme était rentrée chez elle, et Macabre s'éloignait, lorsqu'un enfant en blouse, qui venait par un petit sentier, aperçut Stella, prit son élan, arriva jusqu'à elle tout essoufflé, et lui dit avec un bon sourire, qui montrait toutes ses dents blanches :

— Bonjour, ma bonne demoiselle.

C'était l'enfant au gros chat.

— Tiens, lui dit Stella, en l'attirant vers Macabre qui s'arrêta, voilà le monsieur qui a donné à ta mère un billet de banque de 500 fr. et auquel tu dois tant de reconnaissance.

L'enfant, ne comprenant pas, ouvrit de grands yeux étonnés, et Macabre partit d'un de ces éclats de rire sataniques, qui faisaient mal à entendre.

— La reconnaissance ! s'écria Macabre, voilà en-

core un mot creux, inventé par une poche vide pour duper les bonnes âmes. Parlez-moi de l'ingratitude; voilà une chose vraie ! Moi, quand je donne mon argent, je ne compte jamais sur un remboursement de reconnaissance.

— Oh ! ne la niez pas, cette sainte reconnaissance ! s'écria Stella; c'est la seule monnaie du pauvre, il ne faut pas la lui retirer.

— Voyez plutôt si j'ai raison, dit Macabre; venez de me désigner à cet enfant comme un de ceux qui l'ont secouru, et il se contente de me regarder d'un air hébété. Demain, il ne me reconnaîtra pas; et, si je passe près de lui dans quelques jours, pendant qu'il jouera avec ses camarades, s'amusera peut-être à me jeter une pierre, pour se distraire.

— Que dites-vous là ! répondit Stella suffoquée d'une pareille pensée.

Puis se retournant vers l'enfant, elle lui dit vivement :

— Tu ne comprends donc pas !... Au fait, tu ne sais pas ce que c'est qu'un billet de banque, mon pauvre innocent !

C'est ce monsieur qui t'a donné de l'argent pour acheter une blouse neuve, pour mettre quelques

thead, et qu'en la compagnie du sultan il sera reçu par la reine Victoria à bord de son yacht.

— On lit dans la *Situation* :

Le voyage de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche se fera avec une solennité sans précédents.

Il a été ajourné à la fin de juillet parce que d'ici à cette époque, les souverains ou princes qui doivent venir à Paris seront partis.

Les deux cours de Paris et de Vienne ont voulu donner à leur réunion un caractère d'intimité qu'on ne retrouve dans aucune des visites princières dont nous avons été honorés.

Elles séjourneront pendant toute une semaine à Fontainebleau.

Le roi Victor-Emmanuel, nous assure-t-on, viendra directement à cette résidence, rejoindre les familles impériales de France et d'Autriche.

— On lit dans le *Journal de Paris* :

On s'occupe déjà de la réception à faire à l'empereur d'Autriche. On veut que cette réception ne soit pas seulement cérémonieuse et qu'elle soit marquée d'un grand caractère de cordialité. On donnera à l'empereur d'Autriche le spectacle d'un feu d'artifice sur la place des Invalides, ou sur la berge de l'Exposition qui fait face au Trocadéro.

— On prépare, dit-on, pour le 28 juillet, une grande fête à Fontainebleau en l'honneur de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche. M. de Massa fait pour la circonstance une pièce revue, où les principaux incidents du couronnement à Pesth sont heureusement rappelés. M^{me} la princesse de Metternich et plusieurs reines du monde élégant doivent remplir les rôles.

— On nous assure que le vice-roi d'Égypte, qui se disposait à quitter Paris dimanche prochain, a reçu récemment une dépêche télégraphique du sultan, l'invitant à attendre son arrivée pour s'entendre ensemble sur des questions importantes. En conséquence, Ismaïl-Pacha, non-seulement ne quittera pas la France, mais ira même au-devant de son suzerain à Toulon et reviendra en sa compagnie.

— La France annonce que l'affaire de l'attentat du bois de Boulogne sera portée devant la cour d'assises de la Seine, le 12 juillet prochain. L'audience sera présidée par M. le premier président Devienne, le siège du ministère public sera occupé par M. de Marnas, procureur impérial.

— On remarque que depuis quelques jours, le ministère de la guerre accorde difficilement des congés de semestre aux sous-officiers et soldats et que des instructions ont été données aux généraux commandant les divisions territoriales et aux chefs de corps de restreindre les propositions de congés temporaires.

— On assure que le train de l'artillerie, qui se compose d'escadrons détachés, va être réorganisé et qu'il formera à l'avenir deux régiments.

— A la cérémonie du 1^{er} juillet, il sera, dit-on, distribué 5,000 médailles; il y aura, en outre, 400 promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur. Les croix seraient remises la veille au palais des Tuileries, et on n'appellera au palais de l'Industrie que les médailles d'or.

— On dit que le ministre de l'instruction publique a commandé, pour plusieurs établissements de son administration, un exemplaire de la grande machine cosmographique d'Amérique. Les mouvements célestes du monde extérieur à la terre sont fidèlement représentés avec leur proportion de vitesse. Il suffit de déplacer la terre dans son orbite pour voir la lune opérant sa révolution avec une régularité aussi grande que si ses excursions n'avaient pas fait le désespoir des astronomes depuis la découverte du cycle d'or de Meton. En même temps, Vénus et Mercure décrivent leur année avec leur vitesse normale, telle qu'elle est marquée dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, de sorte qu'il est très-facile de se rendre compte des variétés d'aspect que peut offrir le monde inférieur. Ce résultat, fort nouveau et fort utile dans l'enseignement de la cosmographie, est obtenu de la façon la plus simple et la plus solide, au moyen d'une série d'engrenages tournant les uns dans les autres.

Les globes célestes ont, dans la machine américaine, des diamètres proportionnels à ceux qu'ils possèdent dans la nature. Seul le diamètre du soleil a été réduit dans une proportion notable à cause de l'immensité des proportions qu'il aurait fallu lui donner pour le représenter à l'échelle. La même considération fait réduire les distances mutuelles des corps célestes qui ne sont dans les espaces que des points presque imperceptibles. Grâce à cette augmentation des diamètres, le volume de la terre est suffisant pour que l'on ait pu lui tracer le contour géographique des océans et se rendre compte de la succession des jours et des nuits.

— On s'inquiète beaucoup, en France et en Angleterre, d'une enquête faite en ce moment à propos de meurtres commis à Sheffield en 1859. Il s'agit de deux ouvriers qui se sont constitués exécuteurs des hautes œuvres au nom d'une partie de leurs compagnons d'atelier. Un troisième, chef et caissier de cette sorte d'association, payait les exécutions; on tuait les ouvriers qui gâtaient le métier de l'association; on faisait sauter les chaudières des patrons dont on était mécontent.

Nous pensons qu'on exagère toute cette affaire. Ce sont là des crimes isolés, et non pas une conspiration organisée contre la liberté du travail.

Un meeting d'ouvriers et de membres de l'association du travail vient de se réunir, à Londres, pour protester de son indignation et de l'horreur que lui inspirent les crimes de Brodhead, le caissier de ses assassins et de ses complices.

— Le czar est arrivé à dix heures du soir à Riga, le 26 juin. Les autorités civiles et militaires sont allées le recevoir à la gare. La ville était illuminée. Une foule immense suivait le cortège impérial avec de chaleureuses acclamations.

— Le colonel Chauvin, administrateur des lignes télégraphiques prussiennes, et le général Laders, directeur général des lignes télégraphiques russes, sont arrivés à Londres. Leur présence dans cette ville a pour but de faire des préparatifs pour l'établissement d'une ligne télégraphique directe entre l'Angleterre et l'Inde; cette ligne passerait par la Prusse et la Russie, et irait se relier au câble du golfe Persan, à Téhéran.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Au commencement de la séance de mardi, au Corps-Législatif, M. le comte de Las-Cases a déposé le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à changer les limites des départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire sur les territoires des communes d'Anetz, de Varades et de Marillais.

— On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

La séance de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers empruntait mercredi un vif intérêt à la présence de M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts et président d'honneur de la Société. Aussi l'élite de la société s'était-elle rendue dans la salle des réunions, boulevard des Lices, pour entendre la parole si ferme et si éloquente de notre savant compatriote qui avait bien voulu accepter la présidence de cette séance.

— Les courses de Tours auront lieu le 10 octobre prochain.

La première représentation de la troupe d'opéra, de nouvelle formation, est d'un bon augure. Bien des places, il est vrai, étaient encore vacantes jeudi soir, mais tout promet pour dimanche une assistance plus nombreuse. Le public saumurois ne concourra pas seulement à assurer dans notre ville l'existence d'une troupe d'opéra qui compte des artistes de mérite; il passera de plus une soirée fort agréable.

L'auditoire de jeudi a été très-sympathique aux acteurs, et ceux-ci, pleins de confiance, ont déployé toutes les ressources de leur ta-

lent et montré un bon vouloir dont on leur a su gré et dont il leur sera tenu compte encore.

Ces artistes, désireux de se faire connaître, n'ont pas reculé devant les difficultés; ils ont abordé le grand opéra dans des conditions exceptionnelles. Peu de troupes, en effet, seraient assez sûres de leurs divers éléments pour donner un opéra sans le concours d'un orchestre complet, qui couvre bien des faiblesses, des hésitations, et même des notes fausses. Jeudi soir, cependant, le 1^{er} acte de *Faust* et 5 actes de *Guillaume Tell*, ont été rendus avec succès, sans autre accompagnement que celui d'un piano. Il est vrai que M. Beissière, sur lequel pesait une si lourde responsabilité, est bien à la hauteur de sa tâche. C'est un pianiste de mérite et un accompagnateur des plus distingués. A lui revient en partie tout le succès musical de cette soirée.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la représentation, nous ne rappellerons pas comment ont été rendus tels ou tels morceaux; qu'il nous suffise de dire que de nombreux applaudissements ont retenti dans la salle et ont maintes fois couvert les dernières notes des principaux morceaux.

Du reste, demain dimanche, cette troupe nous donnera le *Trovère*. C'est une musique difficile, d'un style tout particulier. On se souvient encore de l'impression que cet opéra a produit sur notre scène l'année dernière, quand il y a été joué pour la première fois.

Pour interpréter le *Trovère*, la troupe d'opéra a fait venir une forte chanteuse, M^{lle} Peyron, qui doit remplir le rôle d'Azucena, la bohémienne. De plus, plusieurs jeunes artistes de notre ville se sont présentés pour assister le pianiste et former un accompagnement plus soutenu. Tout promet donc une soirée brillante.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODERT.

VILLE DE SAUMUR.

ADJUDICATION

Du service quotidien du balayage et de l'enlèvement des boues et immondices des rues, places, quais, etc., de la ville de Saumur, pour cinq années, qui commenceront le 1^{er} janvier 1868.

Le mercredi 31 juillet 1867, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, pardevant le Maire, assisté de deux conseillers municipaux, et en présence du receveur municipal, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, du service quotidien du balayage public des rues, places, quais, ponts, ruelles, carrefours et impasses de la ville de Saumur, ainsi que de l'enlèvement des boues, fumières et immondices provenant de ce balayage.

bonnes choses sur ton morceau de pain, quand tu as faim; pour avoir un meilleur lit, quand tu veux dormir, et de bons souliers quand tu veux courir, sans déchirer aux cailloux tes petits pieds nus. Cet hiver, quand tu auras froid, ce sera encore ce monsieur qui fera briller un peu de feu dans ta cheminée, comme, dans ce moment, le bon Dieu te donne du soleil pour te réchauffer.

— C'est ce monsieur qui a fait tout ce que vous dites là! répondit l'enfant, dont le charmant visage s'épanouissait en regardant Macabre. Mais alors, je l'aimerais comme le bon Dieu.

Il y avait dans les yeux de l'enfant, dans ces beaux yeux de chérubin, qui ne mentent pas, une si naïve reconnaissance, le cœur lui montait si bien dans les yeux, que Macabre se sentit ému: c'était encore un bon sentiment qui lui revenait, aussi se hâta-t-il de tourner le dos à l'enfant et à l'émotion: il tenait à s'envelopper dans son désenchantement comme dans un linceul.

Mais à peine eut-il fait quelques pas, qu'il se sentit arrêté par de petites mains. Il se retourna, et se trouva en face de l'enfant, qui se hissa sur la pointe des pieds, saisit le revers de sa redingote, s'y accrocha, leva sa belle tête blonde comme un oiseau

qui attend la becquée... et lui dit :

— Je voudrais bien t'embrasser.

Macabre le regarda; puis, l'enlevant tout-à-coup dans ses bras, il l'embrassa trois ou quatre fois de suite, le remit à terre, et se sauva de toute sa vitesse.

— C'est égal, se dit Stella; il me semble bien maintenant il doit croire à la reconnaissance.

Elle reprit sa route toute pensive, l'esprit tourné du côté de Macabre et les pieds en sens inverse, dans le sentier qui la ramenait chez elle. Macabre, dont l'image ne la quittait pas, était le revenant de sa pensée; il s'y promenait comme un fantôme dans un castel. Ce qui lui plaisait en lui, c'est qu'il ne ressemblait à rien, et c'est là un grand privilège; il y a tant de gens qui ressemblent à tout le monde, et qui sont, comme on dit vulgairement, taillés sur le même patron! Il est certain qu'il y a des patrons de visages et de caractères, comme des patrons d'habits et de robes. On trouve au physique et au moral une foule de patrons usuels et connus, des patrons d'esprits joyeux et de nez retroussés, d'esprits pointus et de figures en lame de couteau; des patrons de marquise, de portière, de notaire, de médecin, de buraliste, de commis voyageur et de gendarme.

Mais il n'y avait pas un être au monde, qui fût taillé sur le patron de Macabre.

Le soir de la valse, pensait Stella, il me disait: « Mon âme est morte et bien morte! Priez pour elle! » Je crois que je commence à la ressusciter. Ce serait une grande œuvre de rendre la sève et la vie à une belle âme comme celle-là!

Au fait, je ne sais pas si elle est belle..., personne ne me l'a dit; mais c'est égal, j'en suis sûre!

Dès qu'elle fut rentrée, elle raconta à son père sa rencontre avec le fantôme.

— Eh bien! il me plaît assez, cet original-là, dit le colonel. On prétend, du reste, qu'il est d'une famille très-distinguée. On le nomme feu M. le comte ou feu M. le marquis. On lui fait une assez belle épitaphe: on assure qu'il était de son vivant, je ne dirai pas bon époux, car il n'a jamais été marié, mais bon fils, bon... je ne sais plus quoi.

— Pourtant, dit Stella qui écoutait attentivement, il est à craindre qu'il n'y ait quelque mystère dans sa vie.

— Il paraît que non; je conviens qu'il a plutôt l'air d'un beau diable que d'un bon diable. On assure pourtant que ce mort-là ne revient pas du tout de l'enfer; ce n'est pas le remords qui l'a poussé

dans sa tombe, c'est tout simplement une misanthropie extravagante.

A dater de sa rencontre avec Stella, il y eut un changement dans les habitudes du mort. Assurément il ne chercha pas à déménager de sa tombe; mais on l'aperçut quelquefois aux alentours. Il passa de l'état d'âme désenchantée et résignée à l'état d'âme en peine.

Il ne se promenait pas sans doute dans la grande rue d'Enghien, en fumant son cigare; mais il se glissait silencieusement dans les chemins les plus solitaires.

Un matin qu'il errait dans une avenue déserte, il aperçut Stella, assise sur un banc de gazon, près du colonel qui fumait, tandis que Benjamin cassait une branche d'arbuste et s'en servait pour faire des armes.

Stella lisait; elle avait le coude appuyé sur le genou et le menton dans la main; ses yeux ne se levaient pas un instant, et, à défaut de son regard, on voyait ses deux longues franges de cils noirs. Sa belle figure avait une expression sérieuse et méditative: on sentait que tout son esprit était absorbé par sa lecture.

ANNAÏS SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

La mise à prix, qui est fixée à 5,000 fr. par an, sera payable par la ville, à la fin de chaque trimestre, déduction faite du rabais soumissionné.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa soumission un certificat de moralité délivré par le maire de sa commune.

Le cahier des charges déposé au secrétariat de la mairie, sera communiqué tous les jours (fêtes et dimanches exceptés), de 11 heures à 5 heures, à toutes personnes qui en feront la demande.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 14 juin 1867.

Le Maire,
CHEDEAU, adjoint.

MODÈLE DE SOUMISSION (1).

Je soussigné (nom, prénoms et domicile du soumissionnaire), après avoir pris connaissance

(1) Cette soumission doit être écrite sur papier timbré.

du cahier des charges relatif au service quotidien du balayage des rues et places de la ville de Saumur, et à l'enlèvement des boues et fumiers résultant de ce balayage, m'engage à faire ce service conformément aux clauses, conditions et obligations prescrites audit cahier des charges, pendant cinq années, à partir du 1^{er} janvier 1868, moyennant un rabais de (indiquer la somme en toutes lettres) au-dessous de la mise à prix fixée à 5,000 fr.

Saumur, le 31 juillet 1867. (Signature).

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les contributions doivent être acquittées :
1^o Par douzièmes, payables chaque mois;
2^o Par deux paiements égaux, en mars et septembre;
3^o Par un seul paiement, au quinze juin.

Le percepteur de Saumur prie les personnes

qui n'ont pas adopté l'un des deux premiers modes de paiement, de se libérer immédiatement.

VÉTAULT.

Dernières Nouvelles.

Florence, 27 juin, soir. — La Gazette de Florence dément le bruit d'après lequel le général Cialdini aurait donné sa démission. Elle confirme la nouvelle de la démission de M. de Lamarmora, qui n'a pas été acceptée par le gouvernement.

Naples, 27 juin. — Le sultan est arrivé ce matin. Sa Hauteesse, après avoir reçu à son bord la visite des autorités de la ville, est partie accompagnée par l'escadre italienne.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Les artistes en société, donneront demain dimanche, 30 juin :

Le Trouvère, grand opéra en 4 actes, traduction d'Emilien Paccini, musique de G. Verdi.

DISTRIBUTION : Manrique, M. Tabardi; le comte de Luna, M. Laroque; Fernand, M. Poullain; Ruiz, M. Julien; Léonore M^{lle} Kohler; Azucena, M^{lle} Peyron; Inès, M^{lle} ***.

Faust (redemandé), paroles de MM. J. Barbier et Michel Carré, musique de Th. Gounod.

DISTRIBUTION : Faust, docteur, M. Vincent; Méphistophélès, M. Poullain; Marguerite, M^{lle} Kohler.

Les bureaux, à 7 heures 1/4; — Rideau, à 8 heures.

Ordre : 1^o Faust; — 2^o Le Trouvère.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o Une Maison, propre au commerce, située à Saumur, rue Royale et rue des Capucins.

2^o Une Maison, avec jardin et boire, en face la Gare des Voyageurs à Saumur.

3^o Une Maison, rue de la Basse-Ille, avec très-belles caves, vaste magasin et jardin.

4^o Une Maison, quartier de la Croix-Verte.

5^o Deux Jardins et terrain propre à bâtir, route de Saint-Lambert et Levée-Neuve de la Ronde.

6^o Une Maison, rue du Portail-Louis; beau magasin.

7^o Une Maison, rue du Mail, en face la rue des Basses-Perrières; écurie et remise.

8^o Une Maison, place Saint-Pierre, propre au commerce.

9^o Une Maison, rue de Bordeaux, jardin.

10^o Une Maison, rues du Portail-Louis et de la Petite-Douve.

11^o Deux Maisons, rue Duncan, et trois caves, rue de l'Hôtel-Dieu.

12^o Une Maison, rue de l'ancienne-Messagerie.

S'adresser pour tous renseignements, à M^e CLOUARD. (323)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o Une maison de maître et une ferme, à Terrefort, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

2^o Un beau clos de vigne, de 2 hectares 20 ares, à Bagneux, chemin de Montaglan.

3^o Deux jardins, à Bagneux, chemin bas du Thouet et canton de la Pierre-Couverte.

4^o Un autre beau clos de vigne, situé à la Touche, commune de Distré.

S'adresser, pour traiter, à M^e CLOUARD, notaire. (322)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

1^o UNE MAISON

A Saumur, rue du Prêche, en très-bon état, et avec jardin;

2^o UNE MAISON

DE CAMPAGNE,

Jardin et terre labourable, de 55 ares, à Saumur, sur les Châteaux, rue des Moulins; arbres à fruit en plein rapport, plants d'asperges et d'artichauts.

Entrée en jouissance de suite; facilités pour les paiements.

S'adresser à M. CHESNEAU, propriétaire, rue du Prêche, ou à M^e CLOUARD, notaire. (350)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur,

Rues de Fenet et du Bellay, Avec CAVE, dans le roc. S'adresser à M. LATREILLE, menuisier au Petit-Puy, ou à M^e CLOUARD, notaire. (324)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A AFFERMER

A ARRENTER

OU A VENDRE

LE MOULIN A VENT

DE LA CROIX

Commune de Méron,

Avec tous ses accessoires, une bluterie, et la quantité de terre et de vigne qui sera demandée.

S'adresser, pour traiter, à M. CAILLARD, à Balloire, commune de Méron, ou à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (326)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

6,000 FRANCS

A PLACER

A RENTE VIAGÈRE.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Propre au commerce en gros, Située à Saumur, rue Dailé, n^o 9,

Occupée présentement par M. Pinet-Brard, négociant en vins, composée de 5 pièces, cabinet, cave, vaste magasin, cour et jardin, logement au fond de la cour, hangar, pompe et lieux d'aisance.

S'adresser à M. BODIN, marchand épicier, à Saumur, rue Saint-Nicolas. (321)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1868, UNE

BELLE MAISON DE COMMERCE

Située à Saumur,

Place de la Bilange,

Actuellement occupée par M. Balazar, quincaillier.

S'adresser à M^{lle} GAUFFRETEAU, quai de Limoges. (363)

A VENDRE

UNE MACHINE

A boucher les vins mousseux,

ET

DES BARRIQUES

FRAICHES VIDES.

S'adresser à M. G. BOUGUEREAU, à Varrains, près Saumur. (335)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le lundi 1^{er} juillet 1867, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée M^{lle} Françoise Vallet, connue sous le nom de M^{lle} Fanchette, maîtresse de pension à Saumur, rues du Portail-Louis et de la Petite-Douve, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, couettes, matelas, rideaux, couvertures, draps, serviettes, essuie-mains, effets, buffets, armoires, commodes, fauteuils, tables, chaises, pendules, flambeaux, glaces, tables de nuit, bureaux et bancs de classes, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

Présentement,

UN JARDIN

A NANTILLY,

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CAMION

Suspendu sur ressorts.

S'adresser à M. FORGE fils. (340)

A LOUER

UNE MAISON

AVEC VASTES MAGASINS,

Située quai de Limoges.

S'adresser à M. FORGE fils. (341)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Comédie, en face du Square.

Cette maison a été occupée par M. Lépine, marchand grainetier.

S'adresser à M. THIÉRGELIN, négociant, à Saumur, rue Beaurepaire.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Epargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

M. BUSSON, greffier du tribunal de commerce, DEMANDE UN COMMIS.

UNE DAME de 35 ans DEMANDE UN EMPLOI pour le commerce, la compatibilité ou toute autre occupation.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin.

S'adresser au bureau du journal.

HISTOIRES
DU
VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

Vient de paraître :

DE LA LOI SUR LA CHASSE
ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 27 JUIN.			BOURSE DU 28 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 15	»	»	69 15	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	98 90	»	»	98 75	»	»
Obligations du Trésor.	471 25	»	»	471 25	»	»
Banque de France.	3330	»	»	3275	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1475	»	»	1462 50	»	»
Crédit Foncier colonial.	585	»	»	570	»	»
Crédit Agricole.	647 50	»	»	648 75	1 25	»
Crédit industriel.	635	»	»	638 75	3 75	»
Crédit Mobilier.	375	»	»	376 25	1 25	»
Comptoir d'esc. de Paris.	775	»	»	780	5	»
Orléans (estampillé).	880	»	»	882 50	2 50	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1220	1 25	»	1213 75	»	»
Est.	538 75	1 25	»	537 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	888 75	»	»	885	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	576 25	»	»	577 50	1 25	»
Ouest.	560	»	»	557 50	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1575	»	»	1565	»	»
Canal de Suez.	365	»	»	367 50	2 50	»
Transatlantiques.	406 25	»	»	405	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	52 60	»	»	52 50	»	»
Autrichiens.	480	»	»	477 50	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	395	»	»	393 75	»	»
Victor-Emmanuel.	76 25	1 25	»	77 50	1 25	»
Romains.	77 50	»	»	80	2 50	»
Crédit Mobilier Espagnol.	255	»	»	250	»	»
Saragosse.	110	»	»	107 50	»	»
Séville-Xérès-Séville.	32	»	»	32	»	»
Nord-Espagne.	103 75	3 75	»	102 50	»	»
Compagnie immobilière.	176 25	»	»	177 50	1 25	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	321	»	»	321 25	»	»
Orléans.	318	»	»	318	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	»	»	»	323 75	»	»
Ouest.	316 50	»	»	316	»	»
Midi.	316	»	»	315 75	»	»
Est.	309 50	»	»	308 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.